

Communiqué

Le 29 novembre 1994

N° 238

Voici la copie d'une lettre adressée à M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, par M. André Ouellet, ministre des Affaires étrangères. Cette lettre, envoyée aujourd'hui à M. Landry, fait suite à ses commentaires et à la lettre qu'il a adressée à M. Ouellet concernant le discours prononcé par le grand chef des Cris du Québec, M. Matthew Coon-Come, lors d'une conférence organisée récemment par l'Association des études québécoises aux États-Unis, à Washington.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Minister of Foreign Affairs



Ministre des Affaires étrangères

Ottawa, Canada K1A 0G2

le 28 novembre 1994

Monsieur Bernard Landry
Vice-premier ministre et ministre
des Affaires internationales, de
l'Immigration et des
Communautés culturelles
525, boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5R9

Monsieur le vice-premier ministre,

J'accuse réception de votre lettre datée du 23 novembre portant sur le discours prononcé par le grand chef des Cris du Québec, M. Matthew Coon-Come, lors d'une conférence organisée par l'Association des études québécoises aux États-Unis, la semaine dernière à Washington.

M. Coon-Come était l'invité de ladite Association, tout comme votre collègue la Ministre déléguée au Tourisme, Madame Rita Dionne-Marsolais, ainsi que l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Raymond Chrétien. M. Coon-Come a effectivement envoyé le texte de son allocution aux journalistes le soir du 17 novembre et, sous couvert du même communiqué de presse, à l'Ambassade. M. Coon-Come n'a jamais demandé à l'Ambassade de lui fournir des commentaires sur son allocution.

Immédiatement après l'allocution de M. Coon-Come, des représentants d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec, présents à la conférence, ont répondu à ses propos en détail. Le même soir, Mme Dionne-Marsolais en faisait autant dans son discours. Vous conviendrez avec moi que le public et les journalistes intéressés disposaient alors des éléments nécessaires pour leur permettre de formuler une opinion intelligente sur la question.

.../2

Monsieur le vice-premier ministre, votre lettre verse tant de larmes d'émotion qu'elle en inonde la raison. Assurément, je n'ai pas besoin de vous rappeler, vous qui êtes, comme moi, ministre et garant en quelque sorte des valeurs démocratiques de notre société, que les Ambassades canadiennes n'interviennent pas auprès de nos concitoyens afin de leur dire quels points de vue présenter lors de conférences universitaires. Je prends pour acquis que les Délégations du Québec à l'étranger, qui relèvent de votre responsabilité, suivent la même règle.

Je me demande quelle aurait été votre réaction si l'ambassadeur du Canada avait suggéré à la Ministre Dionne-Marsolais de supprimer toute référence à la souveraineté du Québec, puisqu'un tel discours aurait pu offenser bon nombre de Canadiens, au Québec comme ailleurs, qui croient que le Gouvernement du Québec n'a pas le mandat de parler de séparation.

Dois-je vous rappeler que l'Ambassade du Canada à Washington continue de servir le Québec, que ce soit dans la promotion de son riche héritage culturel, dans la défense de ses intérêts relatifs au libre-échange, aux pluies acides, au bois d'oeuvre, pour n'en nommer que quelques-uns?

Vous conviendrez en dernier lieu avec moi que les Québécois et les Québécoises sont tout à fait capables d'apprécier cette situation à sa juste valeur.

Veillez agréer, Monsieur le vice-premier ministre, l'expression de ma haute considération.



André Ouellet